

Nom du service : HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

Intervention proposé : BIOPSIE HEPATIQUE

Objectif

En quoi consiste une biopsie hépatique?

Il s'agit de prélever, à l'aide d'une aiguille et sous anesthésie locale, un petit fragment du foie pour pouvoir l'examiner au microscope. Dans de nombreuses affections hépatiques, il s'agit du meilleur examen pour en déterminer la cause, pour évaluer le risque de progression de la maladie et éventuellement, pour décider du traitement le mieux adapté.

Nature

Comment réalise-t-on la biopsie hépatique?

Pour prélever un petit fragment de foie, on pratique d'abord une anesthésie locale de la peau. Vous ressentirez au moment de l'injection un petit pincement comme celui que vous ressentez lors d'une anesthésie chez le dentiste. Lorsque l'anesthésie est terminée, on vous demandera de bloquer la respiration pour immobiliser le foie durant le court instant nécessaire au prélèvement. Celui-ci s'effectue entre 2 côtes droite à l'aide d'une aiguille creuse dans laquelle reste une petite "carotte" de tissu hépatique.

La biopsie peut également être réalisée par voie transveineuse (transjugulaire) en cas de nécessité d'obtenir des informations sur les pressions sus-hépatiques, de suspicion de maladie sévère ou de contre-indication à une ponction percutanée (en cas de coagulation perturbée ou de présence de liquide intra-abdominal). L'abord se fait dans ce cas au niveau du cou (jugulaire interne droite ou gauche) après anesthésie locale. Le cathéter pour la mesure des pressions et la ponction du foie est placé sous contrôle radiologique.

Comment se préparer pour cet examen?

Pour que l'examen se passe dans les meilleures conditions, il faut être à jeun, c'est à dire n'avoir ni bu ni mangé pendant les 6 heures précédentes. La coagulation du sang et les résultats de l'échographie du foie doivent être connus avant de réaliser le geste. Informez toujours le médecin des médicaments que vous prenez (particulièrement ceux qui modifient la coagulation du sang, comme l'aspirine, le Sintrom, le Plavix, le Xarelto, l'Eliquis, le Pradaxa ou d'autres nouveaux anticoagulants) ainsi que d'éventuelles allergies à des produits injectables (anesthésiques, agents de contraste).

Durée

Le prélèvement par voie percutanée ne dure qu'une fraction de seconde. La durée totale de l'examen excède rarement 10 ou 15 minutes.

Pour un examen par voie transveineuse, la durée de l'examen est plus longue (en moyenne 30 minutes) afin de permettre le positionnement du cathéter au niveau hépatique, la mesure des pressions puis la ponction du foie (qui à nouveau en elle-même ne prend que quelques secondes).

Inconvénient de l'examen

L'examen par voie transcutanée est fréquemment suivi d'une gêne douloureuse à l'endroit du prélèvement et/ou au niveau de l'épaule droite. L'inconfort lié à cette gêne requiert rarement l'administration d'un antalgique. Après la biopsie, on vous demandera de rester deux heures couché sur le côté droit et alité jusqu'au lendemain. Une courte hospitalisation d'une nuit est donc requise.

L'examen par voie transveineuse (transjugulaire) peut entraîner un hématome ou une gêne transitoire au niveau du point de ponction (cou) ainsi qu'un trouble transitoire du rythme cardiaque. Une surveillance hospitalière en position couchée jusqu'au lendemain est également requise.

Durant la semaine qui suit la biopsie, vous pourrez procéder à vos occupations habituelles. Cependant, il est déconseillé de faire un effort physique intense, de porter de lourdes charges ou d'entreprendre un voyage dans un pays à faible niveau sanitaire.

Risques pertinents

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, présente un risque de complication. Les complications de la biopsie hépatique sont très rares. Il s'agit parfois d'un hématome ou d'une hémorragie à l'endroit du prélèvement, parfois d'une "hémobilie" (saignement au niveau des voies biliaires) ou d'une complication plus rare. La fréquence de l'hémorragie est inférieure à 1 cas sur 1000. Ce risque hémorragique est encore plus faible en cas d'abord transveineux (transjugulaire).

Soins de suivi

Les complications (citées ci-haut) apparaissent le plus souvent lors de la biopsie ou dans les 6 heures qui suivent, raison pour laquelle il est indispensable de rester hospitalisé pour une surveillance jusqu'au lendemain. Exceptionnellement, une complication peut apparaître plus tardivement, quelques jours après l'examen. Il importe alors de contacter immédiatement le médecin qui s'est occupé de vous au **060/111206**. En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important d'avertir rapidement votre médecin traitant ou vous présenter au service des urgences.

Alternatives

La prise de sang, l'échographie, le Fibroscan, le scanner ou la résonance magnétique du foie sont souvent pratiqués avant la biopsie hépatique. Cependant, aucun de ces autres examens ne permet d'obtenir la même information concernant le diagnostic ou le risque de progression de votre maladie hépatique.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Si la biopsie hépatique est indiquée et qu'elle n'est pas réalisée, cela peut avoir des conséquences néfastes pour votre santé, car une maladie susceptible d'un traitement efficace risque de ne pas être mise en évidence. De plus, certaines situations (comme une hépatite B ou C) peuvent nécessiter la réalisation d'une biopsie pour permettre le remboursement de certains médicaments anti-viraux.

Le médecin est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez vous munir de ce document le jour de votre examen.

Je certifie avoir bien reçu, de la part du service d'hépatogastro-entérologie la fiche d'information ci-dessus.

Date :

SIGNATURE :

NOM :

.....

PRENOM :

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Dr Sergio Negrin, Médecin chef de service	Luana Di Stefano, Documentaliste	Dr Issa Zaina, Dr Nicolas De Suray, Gastroentérologues	Dr Emmanuel Cambier, Médecin chef de pôle

GASTRO-CE-004- V01 – Approuvé le 23/05/2024
Date de la prochaine révision : 23/05/2027

RÉALISÉ AVEC UN

PATIENT
PARTENAIRE

